

Le mot du Maire

Depuis plus d'une année nous subissons la pandémie de la COVID avec les dommages humains dus à l'isolement des personnes et à l'arrêt des activités socio-culturelles. L'activité culturelle et tous ces moments de loisirs partagés sont au point mort, les rendez-vous festifs qui habituellement jalonnent l'année et permettent le rassemblement et l'échange entre les Carsiens n'ont pas eu lieu.

Toutefois nous voyons le bout du tunnel avec l'assouplissement des restrictions sur les déplacements et les réunions. La vaccination de masse est à l'origine de cette éclaircie et elle tient le rythme annoncé pour en finir avec cette pandémie. Nous avons autorisé l'ouverture de la Maison des Associations dès le 19 mai avec des conditions d'application de règles sanitaires adaptées. Cette réouverture est essentielle pour réactiver nos activités associatives et culturelles. Le comité des Fêtes réfléchit au redémarrage de son activité.

Notre commune joue un rôle majeur dans la lutte contre la COVID puisque notre salle des fêtes est devenue un lieu de vaccination de masse à la demande de l'ARS et de la Préfecture. L'équipement et l'organisation du centre de vaccination incombent à la CCB. Elle bénéficie d'une aide financière exceptionnelle sur le Fonds d'Intervention Régional (FIR) pour le fonctionnement du centre de vaccination. Il faut souligner la grande efficacité et la rigueur de l'équipe organisatrice, des personnels soignants et des bénévoles qui permettent d'atteindre plus de 300 injections par jour sans accros et dans la bonne humeur. Merci à tous les acteurs du centre de vaccination pour leur dévouement. Quand cette bataille contre la COVID sera gagnée il faudra se souvenir qu'ils ont participé activement et permis de répondre au défi de la vaccination de masse....

Concernant notre commune il faut noter l'ouverture, début juillet, du chantier de remise en état des ateliers communaux. La fin des travaux est prévue pour le 4ème trimestre de cette année. La deuxième phase de changement de l'éclairage public a été réalisée, il reste aujourd'hui à équiper le bourg avec ces points lumineux LED plus économes en énergie et équipés d'horloge afin de réduire l'intensité lumineuse au cœur de la nuit.

Le projet de rénovation de la salle des Fêtes va prendre du retard, il faudra reprendre possession du bâtiment pour commencer les travaux, nous espérons que le chantier démarrera en 2022. La rénovation de l'école est aussi à l'étude avec une mise en chantier envisagée sur 2022 – 2023. Le Foyer et l'Ecole sont des « passoires thermiques », il faut améliorer l'isolation et les moyens de chauffage. Ces deux lieux rentrent dans les critères du Contrat de Relance de Transition Energétique et de fait, bénéficieront d'une aide substantielle de l'Etat. Ces améliorations réduiront sensiblement les dépenses de fonctionnement de la commune.

Les finances de la commune sont saines avec un endettement raisonnable et en diminution. Ceci nous permet de ne pas augmenter les taxes locales cette année encore et surtout de pouvoir autofinancer nos projets d'investissement.

Nous avons rejoint le dispositif du permis de louer déjà appliqué par de nombreuses communes de la CCB. Le permis de louer instaure un régime d'autorisation préalable à la mise en location d'un logement sur l'ensemble du territoire de la commune de Cars, selon les modalités de fonctionnement communautaire et avec l'appui des services du CIAS.

Nous étudions la possibilité d'exonérer de taxe foncière sur le non-bâti les propriétés ayant choisi la culture BIO. Nous pensons qu'au-delà des discours environnementaux nous devons agir. C'est du gagnant-gagnant, la conversion à la culture BIO permet de préserver la santé et l'environnement et de répondre aux nouveaux standards du marché. L'impact financier pour notre commune se limite à une perte de 1% à 2% des recettes de fonctionnement.



Il me reste à vous souhaiter un bel été, de renouer avec les plaisirs simples mais précieux du repas entre amis. Nous concernant nous sommes impatients de pouvoir vous rassembler et partager à nouveau des moments de convivialité irremplaçables....

A très bientôt
Xavier ZORRILLA

Les finances

En 2020 les recettes de fonctionnement ont été de 1 031 260 € auxquels il faut ajouter le report de 2019 (excédent antérieur reporté) de 335 934 €. L'excédent est donc de 743 964 €. Concernant le bilan d'investissement 2020, les recettes s'établissent à 519 796 € et les dépenses à 366 550 € auxquels il faut ajouter le report des dépenses de 2019 de 255 515 €. Le bilan investissement présente donc un déficit de 102 269 €.

| Bilan 2020 | Dépenses | Recettes |
|--------------------------|-----------|-----------|
| Budget de fonctionnement | 623 230 | 1 367 194 |
| Budget d'investissement | 622 065 € | 519 796 € |

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2021.

Les projets pour l'année 2021 sont essentiellement les travaux de remise en état des ateliers communaux, la modernisation de l'éclairage public (LED), les travaux d'entretien annuel des routes, études et travaux d'amélioration du drainage des eaux pluviales, les travaux au cimetière (portail et columbarium). La rénovation du foyer est reportée à l'année 2022.

Action Sociale

La commission « Action sociale » est en place pour tous les Carsiens rencontrant des difficultés avec les démarches administratives sur internet ou autre problème. Un simple appel téléphonique à la mairie au 05 57 42 10 15 vous permet d'obtenir un RDV avec un des membres de la commission qui saura vous conseiller.



Le permis de louer

La commune de CARS a rejoint le dispositif du permis de louer. L'objectif est d'améliorer la qualité du patrimoine mis à la location et de lutter contre les logements indignes ou indécents. Le dispositif du permis de louer concerne tous les propriétaires bailleurs ou leurs mandataires (agence immobilières) qui proposent des biens à louer en résidence principale.

Les démarches sont simples, gratuites et présentent de nombreux avantages. Pour les bailleurs, le label valorise les biens proposés à la location en garantissant leur qualité. Par ailleurs, le propriétaire est accompagné dans l'identification des défauts mineurs ou plus graves pouvant entraîner sa responsabilité ; il est donc reconnu pour le sérieux de sa gestion. En définitive, le permis de louer met fin à une forme de concurrence déloyale en écartant les biens non conformes.

Pour les locataires, cet outil de contrôle du respect de la réglementation assainit l'offre des biens proposés. Il permet de lutter contre les marchands de sommeil, d'offrir des logements décents en se garantissant d'éventuels conflits quant à l'état du bien loué.

Heures d'ouverture au public de la mairie

- Lundi et mardi : 8h. 12h. 30– 14h. 17h.30
- Mercredi et jeudi : 8h. 12h. 30
- Vendredi : 8h. 12h. 30–14h. 16h.30

 05 57 42 15 10

 mairie@cars33.fr

 Mairie de Cars

Pour les nouveaux Carsiens, pensez à faire inscrire vos enfants à l'école pour la prochaine rentrée scolaire. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la mairie.

Vous devez vous munir :

- du carnet de santé et de vaccinations
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école



La distribution⁶ des paniers garnis



Depuis 2 ans, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu. La municipalité a

donc décidé d'offrir un panier garni à tous les Carsiens de plus de 70 ans afin de maintenir en cette période difficile un esprit de partage.



Cérémonie du 8 mai 1945



La commémoration du 8 mai 1945

n'était pas ouverte au public cette année en raison de la crise sanitaire. Une cérémonie a eu lieu en présence de Monsieur le maire Xavier Zorrilla, de quelques membres du conseil municipal, de Monsieur Béchade, président de l'Union National des Anciens Combattants et de deux portes drapeaux. Nous espérons pouvoir reprendre les prochaines cérémonies avec tous les Carsiens.

Les travaux dans la commune

- réfection des bâtiments techniques :

Des travaux de consolidations d'une partie du sol des ateliers communaux va être entrepris. L'appel d'offre pour le choix des entreprises est en cours.

- débouchage canalisation :

L'entreprise **SUEZ** de Berson est intervenue le 26 et le 27 avril afin de déboucher les canalisations d'eau pluviale au Ripassou, à Chai Neuf et au Boscq. C'est une première étape avant des travaux complémentaires.



- travaux lieu-dit Peyreau :

Un regard a été rajouté afin de mieux évacuer les eaux pluviales

- mur en dessous de l'église + arbres

Les Rousseau :

L'entreprise **BERGER** spécialisée dans l'élagage a procédé au nettoyage du mur en dessous de l'église par des cordistes. Ils ont aussi élagué les arbres au lieu-dit Les Rousseau qui étaient pris dans les fils électriques.



Les travaux du passage en LED de l'éclairage public sont en cours.

Les leds permettent à la fois de remplacer les lampes énergivores et de moduler l'éclairage puisque celui-ci diminue d'intensité la nuit à partir de 2h.

Cette deuxième phase de travaux concerne les lieux-dits :

- La Pistolette, Les Egayats, La Sauvetat, Le Grand Egat, La Rie, Le Piquet, Le Ripassou, Le Coudeau, Martineau, Le Thil, Naudeau, Chaigneau, Bel-Air, Les Roberts, Le Boscq, Prend-Garde.

Les travaux se termineront dans quelques semaines



Nettoyage des bâtiments communaux

Au cours du mois de Mai, un groupe d'élus et quelques membres du comité des fêtes ont pris la décision de trier le vieux matériel encombrant entreposé dans les différents bâtiments de la commune. Plusieurs tours à la déchetterie, avec des remorques bien garnies, ont été nécessaires. Quant au matériel encore en état, mais non utilisable par la commune, il a été décidé de le mettre en vente à petit prix, sur un site de vente en ligne, au profit de la mairie.

Des nouvelles des associations

La vie des Ateliers Créatifs Carsiens

Comme toutes les associations, les Ateliers sont en sommeil prolongé et espèrent reprendre en septembre après qu'un maximum de personnes soient vaccinées et que nous soyons autorisés à nous retrouver dans les locaux de la Maison des Associations.

Néanmoins, quelques modifications sont à apporter au tableau de nos activités.

Elisabeth Guilding, comme elle nous l'avait annoncé, n'assurera plus les cours d'Anglais. Joanna Chabanais lui succèdera. Les cours de Joanna durent deux heures. Les jours et horaires seront précisés ultérieurement.

Pour ce qui est des autres activités, pas de changement prévu.

En revanche, la Tai Chi, qui depuis que le temps le permet, a repris ses cours en extérieur à la citadelle de Blaye, les mardis et jeudis de 16 à 17 h 30 en petits groupes de six personnes maximum, et ce durant tout l'été. Pour tout renseignement, appeler Gilles au 06 07 02 39 69



2021 L'AP2B

l'association des Pays de Blaye et de Bresse fête ses 20 ans.

Ce printemps les membres de l'association préparent nos activités culturelles estivales.

En Juin, nous fêterons l'anniversaire de l'AP2B autour d'un séjour culturel en Charente Maritime.

En Juillet, ColloriHalle, c'est une manifestation culturelle d'artistes peintres et toutes disciplines artistiques. Nous donnons rendez-vous le 4 juillet 2021, Allée de la Poudrière dans la Citadelle de Blaye entre 10h et 18h, à tous.

Aout : Pique-nique des adhérents chez notre vice président où nous préparons les activités du deuxième semestre 2021. Etc.....

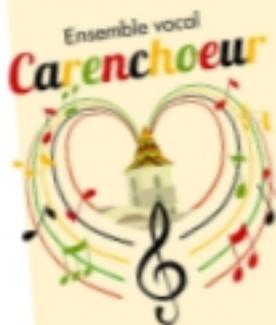
Les réunions de l'AP2B sont mensuelles, le premier Lundi de chaque mois dans la petite salle du Foyer de Cars. En cette période particulière, nous adaptons nos réunions en fonction des règles sanitaires.

Vous souhaitez nous rejoindre, il suffit de contacter notre présidente Chantal KOSKA ap2b33390@gmail.com ou au 06 79 31 89 30

Après 1 an et demi d'arrêt, le groupe vocal va reprendre ses répétitions en septembre 2021. Malgré cette pause due à la crise sanitaire, tous les choristes sont restés soudés et sont bien décidés à se retrouver chaque lundi soir de 20h.30 à 22h.30.

Carenchoeur participe en septembre au festival « Croches en Chœur » de Saint-Gervais qui reçoit chaque année un artiste. Pour 2021, c'est Hélène Ségara qui viendra donner un concert accompagné de 400 choristes. Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Tout le groupe et son chef de chœur Gérard Pruvost vous accueilleront avec plaisir dans une ambiance conviviale. Il n'y a pas d'audition, votre motivation suffit.

Contacts : Mme Dominique Farges 06 49 36 12 79



APE LES P'TITS KANGOUROUS

Cars



St Martin
Lacaussade

Bonjour à tous !

Nous sommes une association qui grâce à ses différentes actions, aide financièrement les 2 écoles (sorties scolaires, achat de matériel, spectacles etc...)

et permet aux enfants, aux parents, aux enseignants et aux personnels scolaires de passer des moments conviviaux.

Les années 2020 et 2021 ne nous ont pas permis d'organiser des manifestations, mais nous avons continué à œuvrer pour nos enfants, achat de livres et jeux pour chaque enfant pour Noël. Pour récolter des fonds nous avons organisé des ventes de gâteaux, de chocolats et de fleurs !

A Bientôt pour de nouvelles aventures !
Virginie , Sabrina, Christelle et Sandrine
Tél :06.14.95.29.50

Mail : apelesptitskangourous@gmail.com

Facebook : APE Les P'tits Kangourous



Le centre de vaccination

Le docteur Dumont nous parle du centre de vaccination

En décembre 2020, face à la pandémie de coronavirus, la France décide d'y répondre par un plan national de vaccination de la population. Début 2021, au titre de la solidarité nationale, la communauté de communes de Blaye propose la mise en place d'un centre de vaccination pilote pour la Haute Gironde. La salle des fêtes



de Cars est choisie. Trois médecins référents, les Drs Davoust, Michel qui ont officié à Berson et à Blaye, ainsi que le Dr Dumont sont nommés référents. Début mars, l'ARS (Agence Régionale de Santé) accorde son agrément et décide, dans un premier temps, d'attribuer 300 vaccinations hebdomadaires. Le centre, sous la coordination de la CC de Blaye, démontre qu'un maillage territorial distant d'une métropole peut assurer une mission nationale. Mi-mars, la démonstration, rapidement avérée, décide la préfète de Région à visiter le centre.

En moins d'un mois, l'ARS porte à 1340 l'attribution hebdomadaire. Un standard est installé. Secrétaires, bénévoles, infirmières / infirmiers et médecins ont rapidement, par leur énergie, leur dévouement, leur bonne humeur et leur esprit d'équipe fait rayonner le centre au-delà des frontières de la communauté de communes. Aujourd'hui, le centre de Cars, considéré comme un modèle en Gironde, accueille plus de 1700 patients chaque semaine.

Eric Dumont

Notre salle des fêtes est devenue un lieu de vaccination de masse à la demande de l'ARS et de la Préfecture. En effet le bâtiment répond aux critères de sélection notamment son agencement qui permet d'enchaîner les étapes de la vaccination sur un parcours à sens unique, sa position et son accessibilité routière au sein du territoire de la haute Gironde et surtout sa proximité de l'hôpital de BLAYE.

Aujourd'hui le centre de vaccination a atteint un rythme soutenu, il permet d'administrer plus de 300 doses par jour.

Le fonctionnement du centre est assuré par 3 médecins référents suppléés par 27 autres médecins qui renforcent ou prennent le relais. Le personnel de santé est complété de 55 infirmiers et infirmières, 2 pharmaciens et un sage-femme. Pour faire la liaison entre les médecins et les infirmiers et s'occuper de la logistique un groupe d'une cinquantaine de bénévoles est mobilisé. Ces groupes de personnes sont organisés selon un planning qui assure la présence de 3 à 4 médecins, de 6 infirmiers et infirmières et de plusieurs bénévoles tous les jours. Les doses sont acheminées de l'hôpital de BLAYE tous les matins.

Notre commune est largement impliquée dans le fonctionnement logistique de la salle, nos agents techniques voire les élus sont disponibles pour intervenir, réduire tout incident et veiller à l'approvisionnement de consommables afin de garantir la cadence de vaccination et le confort de tous. Ils ont participé au montage des barnums, à l'organisation de la salle et du parking. Nous les remercions pour leur efficacité et leur disponibilité.

Les frais de chauffage et d'alimentation électrique sont pris en charge par la CCB via une convention passée entre la mairie de CARS et la CCB.

Xavier Zorrilla

Qui est concerné par la vaccination ?

Aujourd'hui la vaccination est ouverte à toutes personnes majeures avec une priorité aux personnes présentant une pathologie à très haut risque face à la COVID-19. Pour toutes situations dérogatoires, les personnes doivent au préalable prendre contact avec leur médecin.

Les modalités de prise de rendez-vous

Les vaccinations se déroulent uniquement sur rendez-vous pris en amont sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)
Les créneaux y sont ouverts régulièrement en fonction des doses reçues.

Les horaires d'ouverture

De 9h à 12h30 et de 13h à 17h du lundi au vendredi

De 9h à 12h le samedi.

Un numéro unique d'information pour la Haute-Gironde

Pour rappel, les personnes qui rencontreraient des difficultés pour la prise de rendez-vous sur Internet, peuvent joindre la cellule d'accueil et d'information sur la vaccination mise en place par la CCB en partenariat avec les Communautés de Communes de Haute-Gironde (Grand Cubzaguais, Latitude Nord Gironde et Communauté des Communes de l'Estuaire) au : 05 32 63 01 42 – du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.



L'aire de jeux



Les aires de jeux et loisirs se trouvent en face de la mairie et à côté de la maison des associations. Ils sont composés d'une partie pour les plus petits, d'une partie pour les plus grands et d'un terrain de tennis. Tout est en accès libre par un portail et sécurisé par des clôtures sous la responsabilité des accompagnants. L'aire de jeux pour enfants est un lieu ouvert, il n'est donc pas concerné par le port du masque. Toutefois le port du masque est recommandé en cas de rassemblement de plus de 6 personnes. La mairie ne réalise pas la désinfection périodique des jeux. Les parents des enfants utilisateurs sont conscients de ce fait et s'engagent à appliquer les gestes barrières en vigueur.



La maison paramédicale

L'abond de la maison paramédicale s'est embelli avec la plantation de 2 arbres

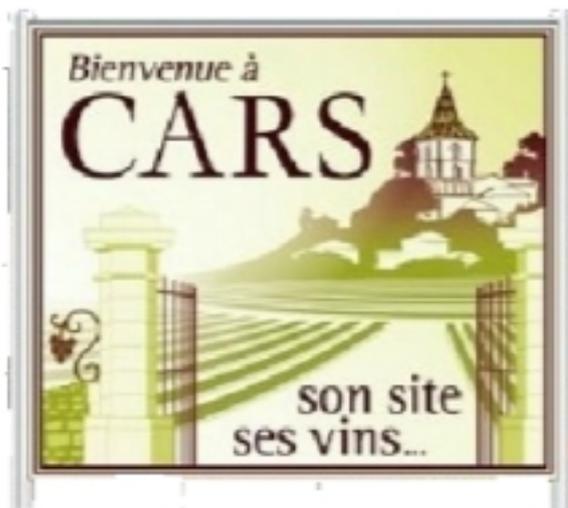


Il reste deux bureaux entièrement rénovés à louer. Si vous exercez une profession dans le domaine médical ou paramédical, n'hésitez pas à contacter la mairie, ces locaux vous attendent pour y accueillir vos patients dans les meilleures conditions possibles.



Notre commune de CARS est 10ème du département de la Gironde pour les villages de 500 à 2000 habitants.


**VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre**





Informations

STOP aux DASRI dans les bacs de tri !

chaque jour, les agents de collecte ainsi que le personnel de la chaîne de tri manuel de Veolia sont exposés aux risques liés aux DASRI* perforants (aiguilles, seringues...) présents dans les sacs et bacs de tri des recyclables.

Cette problématique entraîne des conséquences sanitaires, économiques et physiologiques graves : blessures, infections, inquiétudes en cas de blessure avec un dispositif potentiellement contaminé...

Pour protéger les agents en charge de la collecte et du tri de vos déchets, il est impératif de jeter ces Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux* dans des bacs spécifiques destinés à la récupération de ces déchets.



Risque de contamination
Nous vous informons que les masques, gants, mouchoirs sont à déposer dans un sac fermé avant de le jeter dans le bac à ordures ménagères.

Le compostage individuel : Composter chez soi ses déchets de cuisine et de jardin, c'est facile ! Cela permet de limiter le volume des déchets jetés dans la poubelle traditionnelle. Tous les déchets organiques à différents degrés sont compostables. **Vous avez besoin d'un composteur ? Nous vous en mettons un à disposition et vous formons à la pratique du compostage domestique.**
Les formations du Smicval sont gratuites pour tous les habitants du territoire
Le SMICVAL met à disposition des composteurs individuels pour les habitants : 05 57 84 74 00



La Mission Locale, pour qui ?

Tu as 16 à 25 ans et tu es sorti du système scolaire, la Mission Locale de la Haute Gironde t'accueille quelles que soient tes besoins. Elle assure une mission de service public auprès des jeunes.

Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour t'accompagner dans la recherche d'emploi, avec notamment la Garantie Jeunes, construire ton projet professionnel, t'informer et conseiller sur la formation. Mais aussi pour trouver avec toi des solutions de mobilité (Inner Scoot), t'informer sur le logement (avec le CLAI), la santé (avec le PAESI), sur tes droits et te proposer des aides pour l'accès au sport et à la culture.

Comment nous rencontrer ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller t'es proposé près de chez toi pour t'accompagner aussi bien au niveau professionnel que dans tes démarches de la vie quotidienne.

Mission Locale de la Haute Gironde : nos lieux d'accueil

Antenne de Blaye - Siège social
17 rue Saint Simon 33260 Blaye
Tél. : 05 57 42 89 75

Antenne de Bourg-sur-Gironde
8 rue Max SIZARD Bourg-sur-Gironde
Tél. : 05 57 89 35 37
Permanence au CFA de Pujac

Antenne de Saint-André-de-Cubzac
385 avenue Bracquais 33248 St-André-de-Cubzac
Tél. : 05 57 43 50 63

Antenne de Saint-Ciers-sur-Gironde
17 avenue André Laffon 33300 St-Ciers-sur-Gironde
Tél. : 05 57 58 01 90
Permanence à **Boitiers** pour Anglade, Etouillers et Eyrens
Tél. : 05 57 42 89 75

Antenne de Saint-Savin
21 rue Jean Girard 33203 St-Savin
Tél. : 05 57 58 01 90
Permanence à **Covignac** pour Covignac, Olixac, Cabernac, Haras et Marciac

Contact 05 57 42 89 75 / accueil@mlhautegironde.org

Suivez-nous sur [Internet](#) - [Facebook](#) - [Instagram](#)

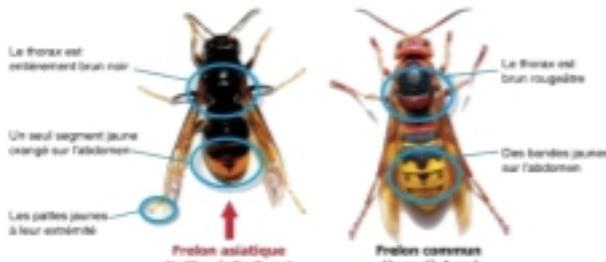
Appli « Ma Mission Locale » sur [Google Play](#) et [App Store](#)

Le printemps est bien arrivé et c'est le moment où il faut piéger les reines de frelons asiatiques.

Abeille Guêpe Bourdon Frelon asiatique Frelon européen



Comparaison entre les principaux hyménoptères.



Le thorax est entièrement brun noir

Le thorax est brun rougeâtre

Un seul segment jaune orangé sur l'abdomen

Des bandes jaunes sur l'abdomen

Les pattes jaunes à leur extrémité

Frelon asiatique

Frelon commun

Elles circulent pour se nourrir et pour démarquer leur nid. Il faut donc installer une très forte quantité de pièges aux abords des points d'eau qui sont abrités des vents dominants. Pour vous aider vous pouvez les récupérer directement en mairie.



La mairie verse une subvention pour chaque intervention de cette association. Cette subvention est déduite de la facture que vous aurez à payer. Veuillez informer la mairie afin de valider sa participation aux frais.



Raticide
La mairie tient à la disposition des Carsiens du produit pour vous débarrasser des rats



GDSA33 Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Gironde
Représentée par Mr François CONCHON 05 57 43 15 39